

4.14/12

~~5.09/12~~

Conseil de Ville de Delémont
Interpartis

24 septembre 2012

Postulat
~~Motion~~

Puits de mine des Rondez: un temps de réflexion

Le permis 123-2012 implique que le nouveau bâtiment de la Fenaco (alias VLG) sera construit à côté de la tête de puits de la mine des Rondez, et que la vieille bâtisse sera rasée.

Faut-il accepter que ce dernier vestige de l'époque de l'exploitation du fer à Delémont, bien qu'il ne soit pas formellement protégé, soit détruit ? Le faire revivre plutôt que de le raser est-ce possible ?

Avant de d'accepter l'irréversible, nous demandons un temps de réflexion pour permettre aux différents intéressés (promoteurs, commune, défenseurs du patrimoine, société d'embellissement, etc) de prendre le temps de réfléchir sur le sort d'un des rares bâtiments représentatifs de la sidérurgie delémontaine.

Nous ne demandons pas un musée de plus mais nous demandons au Conseil communal

- de figer le permis pendant 3 mois
- d'amorcer et de mener à bien avec les différents intervenants une évaluation du bâtiment et des possibilités de le préserver et de le mettre en valeur dans la mesure du possible dans le cadre du projet actuel.

Marc Ribeaud

M. Ribeaud

[Handwritten signatures and scribbles in blue ink, including names like 'M. D. Lini' and 'M. D. Lini']